

RECOMPENSES :

Présidents, n'oubliez pas de récompenser vos bénévoles méritants. Les **formulaires 2014 et le règlement** pour la demande de médailles, de reconnaissance fédérale et de mérite de cyclotourisme sont disponibles sur le site fédéral. Dans l'espace fédéral du site www.ffct.org, tapez votre code, puis sélectionnez les onglets : *Espace fédéral — Les commissions fédérales — La commission Administrative et Juridique — Récompenses.*

Attention : demande impérative pour les **médailles avant le 31 août 2011**

Le « Mérite du Cyclotourisme » est décerné par le CoDép et le « Diplôme de Reconnaissance Fédérale » est décerné par la Ligue. Le formulaire est à faire parvenir au président de la structure concernée au moins un mois avant l'assemblée générale de cette dernière.

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) :

Le VAE se répand de plus en plus.

Il faut savoir que sous sa responsabilité, la FFCT autorise son utilisation, sous certaines conditions, pendant les sorties individuelles, les sorties club et les manifestations de cyclotourisme FFCT, ses clubs et ses structures.

Le licencié doit transmettre au siège fédéral une autorisation sur l'honneur dont l'imprimé figure sur le site de la FFCT avec la « Charte d'usage du pratiquant VAE ». Sur le site, dans « *espace fédéral* », cliquer sur l'onglet « *Gestion documentaire* » puis « *Dossier d'affiliation et de ré-affiliation club* » puis « *Charte d'usage du pratiquant VAE* ».

NOS RANDONNEES :

Des remarques m'ont été faites concernant les petits parcours de nos randonnées, certes beaux mais souvent trop difficiles. La difficulté d'un parcours provient de sa longueur, mais aussi et surtout de son dénivelé. Les petits parcours s'adressent à des cyclos peu entraînés, de tous âges, aux familles, et même aux néophytes. Ils peuvent être une porte d'entrée dans nos clubs pour les nouveaux et permettre aux cyclos moins en forme de garder le contact avec nos organisations. Il serait bon d'en tenir compte pour 2015.

DEUXIEME SEMESTRE 2014 - DATES A RETENIR :

Samedi 30 août : 2^{ème} journée de formation des animateurs.

Samedi 27 septembre : journée de validation des qualifications de moniteur et d'initiateur à Miribel.

Samedi 25 octobre : journée Sécurité à Bourg-en-Bresse : réunion des délégués sécurité et des présidents le matin, conférence pour tous les licenciés l'après-midi.

Samedi 15 novembre : Assemblée Générale du CoDép à Miribel avec soirée italienne offerte. Les informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.

Samedi 22 novembre : Assemblée Générale de la Ligue Rhône-Alpes à Mens (Isère).